pour les défunts. Puis ce fut la procession au cimetière pour la bénédiction des tombes et le chant solennel du « De Profundis ». Cette union des chœurs dans une commune adresse aura certainement bien des bénédictions du Ciel.

Dimanche prochain 10 novembre, la société des Anciens Militaires sortiera à la messe de dix heures, accompagnée de la musique.

A ROUBAIX

La fête de la Toussaint a été célébrée, dans toutes les paroisses, avec une grande solennité. A toutes les messes et dès vêpres du soir, des foules particulièrement nombreuses de fidèles s'est pressée dans les églises. Partout l'on s'est beaucoup approché de la Sainte-Table. Les chorales paroissiales ont donné de brillantes exécutions.

Le culte des morts est resté très vivace chez l'âme de nos populations. La foule inouïe qui, dimanche, du matin au soir, envahit notre immense cimetière, en est la meilleure preuve. C'est à ce point que la circulation était fort difficile dans la vaste nécropole dont toutes les tombes, entretenues avec un soin jaloux, offraient le spectacle d'autant de frais parterres où dominait le chrysanthème.

Un service d'ordre spéciale avait été organisé aux trois entrées, et il ne fut pas superflu malgré la bonne volonté de la foule à faciliter la circulation.

Sans discontinuer les tramways ont été pris d'assaut et, bien que leur nombre eût été augmenté, il a à peine été suffisant.

Un service d'ordre spécial avait été ordonné pour le retour. Les sociétés, ou presque toutes, s'y sont rendues ensemble ou individuellement selon les circonstances.

La Wattrelosienne et l'Avant-Garde, sociétés catholiques de gymnastique, s'y sont rendues d'abord ; deux gymnastes, un de chaque société, portaient une couronne. M. Delporte, président de l'Avant-Garde, a prononcé une courte allocution qu'il a terminée par une prière pour les morts qui reposent dans le cimetière de Wattrelos.

La société la Patriote, et toutes les sociétés patriotiques de la ville sont venues ensuite. Il y avait les Anciens Combattants, les Anciens sous-officiers, l'Union des Patriotes, la Gauloise, la Jeunesse Catholique, les Médaillés de terre et de mer. C'est M. Lallemand qui a prononcé le discours d'usage.

Le soir, à six heures, le Cercle Saint-Joseph est venu à son tour prier pour les défunts de la société. C'est la coutume, depuis 49 ans que le Cercle existe, que le soir de la Toussaint on redit publiquement, au pied du Calvaire, les noms des sociétaires décédés depuis la fondation du Cercle. La Chorale Saint-Joseph a chanté le « Miserere », le « De profundis », et la visite s'est terminée par la récitation de cinq « Pater » et cinq « Ave ».

Vers sept heures, M. l'abbé Bonnet, doyen de Saint-Maclou, en la compagnie de ses vicaires, est venu réciter le Chapelet. Une couronne de personnes pieuses très nombreuse a pris part à la récitation.

Le lundi 2 novembre, le clergé est allé processionnellement bénir les tombes et chanter le « Libera ». Presque toutes les familles s'étaient fait représenter.

A CROIX

La journée de dimanche a vu une énorme affluence dans les églises.

Les visites au cimetière ont été très nombreuses, plus nombreuses même que les années précédentes.

Le lundi, les visiteurs furent encore légion.

Le matin, après les Offices chantés dans les églises, le clergé de Saint-Martin et de Saint-Pierre s'est rendu au cimetière, suivi des paroissiens.

Cette année, c'était une innovation pour la paroisse Saint-Pierre d'aller ainsi avec le clergé prier pour les défunts ; les fidèles se groupèrent près de la tombe de M. l'abbé Direz, dont la générosité dota le quartier de sa belle église.

Les paroissiens prièrent pour leur bienfaiteur et s'en allèrent ensuite aux tombes de leurs chers disparus.

A WASQUEHAL

Deux sociétés d'Anciens Militaires se sont rendues au cimetière pour déposer une couronne sur la tombe des soldats morts pour la Patrie.

L'une, l'Union Fraternelle des Anciens Militaires de Wasquehal s'y est réunie à 9 h. du matin. Le président de la société, M. Charles Leroy, industriel, s'est fait l'interprète de tous en prononçant d'une voix forte et convaincue le discours suivant :

Messieurs et chers camarades,

C'est un grand honneur pour le président de l'Union Fraternelle des Anciens Militaires de Wasquehal de venir au milieu de tous et en votre nom, déposer cette couronne sur le monument élevé à la mémoire des Enfants de Wasquehal morts pour la Patrie.

Nous voulons ainsi rendre hommage à leur glorieuse mémoire et témoigner que leur souvenir est toujours vivace en nos cœurs. Toutes les nations, toutes les villes, tous les villages ont élevé des monuments à la glorification des guerriers morts en défendant l'intégrité du territoire ou portant au loin l'idée de la civilisation.

Wasquehal a le sien et sa plaque gravée révèle hautement que le courage et l'abnégation ont ici leur droit de cité, que le patriotisme y fleurit comme nulle part dans notre belle France.

Saluons donc, Messieurs, saluons tout d'abord avec respect et admiration, nos braves aînés, leurs collaborateurs anonymes de l'unité territoriale française, ces gigantesques héros de l'épopée Napoléonienne, défenseurs des idées de liberté contre l'Europe entière coalisée et tremblante.

Saluons ensuite ceux qui, plus près de nous, ont encore des parents, des amis ici présents qui les pleurent, ceux dont les noms étincellent sur ce marbre. Ils ont dépensé leur énergie, sacrifié leur vie, versé leur sang pour défendre la patrie contre l'envahisseur ou pour imposer à des mondes nouveaux l'influence bienfaisante et civilisatrice de la France.

Leur exemple restera à jamais gravé dans nos cœurs et leurs cendres peuvent reposer en paix, car si jamais l'alarme sonnait à la frontière, nous serions tous leurs dignes émules.

Jeunes et Anciens Soldats de Wasquehal, nous saurions tous faire notre devoir au cri mille fois répété de :

Vive la France.

De son côté, le « Ralliement » s'est rendu au champ des morts vers 11 h. 1/2 avec la municipalité, la chorale l'Aurore, la Jeune France et la gymnastique, c'est-à-dire les sociétés subventionnées. M. Lejeune-Mullier, maire, a lu une courte adresse aux soldats et aux victimes du travail.

Une splendide manifestation religieuse a terminé la journée. Après des offices très suivis, toute la population chrétienne a accompagné le clergé paroissial au cimetière.

Arrivé au pied du calvaire, M. l'abbé Delsambre, curé, a adressé à la foule une touchante allocution, dans laquelle il a expliqué la signification de cette imposante démarche et a exposé brièvement quelques-unes des leçons de la mort. Après le chant du « De profundis », chacun est allé prier sur la tombe des siens.

C'est alors que les paroissiens du Capreau, conduits par M. le Vicaire, ont fait leur entrée au cimetière et ont visité aussi la tombe des leurs.

A FLERS-BREUCQ

L'église fut trop petite toute la journée. Les communions furent nombreuses le matin. A la grand'messe, la chorale de la paroisse s'est fait entendre.

Aux vêpres, M. l'abbé Lemoine, donna le sermon de circonstance. Ensuite le clergé et les fidèles se sont rendus processionnellement au cimetière et sont revenus chanter le salut.

A l'issue de la grand'messe, les Anciens Militaires de la Fraternelle se sont rendus au cimetière pour y déposer une couronne au mausolée élevé en l'honneur des enfants morts pour la Patrie.

Le président, M. François Charlet, a prononcé un discours patriotique.

A TOURCOING

Le nombre de communions a été considérable dans toutes les paroisses. Au Sacré-Cœur, jamais, depuis 25 ans, le nombre d'hommes qui se sont approchés de la Sainte-Table n'a été aussi considérable.

A HALLUIN

La manifestation que font chaque année les Sociétés d'Anciens militaires de la ville, auprès du monument élevé au cimetière à la mémoire des Halluinois morts au service de la Patrie, a été particulièrement imposante.

Vers onze heures, sur la Place, se sont réunis les Frères d'Armes, les Vétérans des Armées de Terre et de Mer, les Anciens Sous-Officiers, Brigadiers et Caporaux français, et les Anciens Militaires. Le cortège, suivi d'une foule considérable, s'est rendu au cimetière, où M. Edouard Delattre-Lemaître, vice-président des Frères d'Armes, et trésorier des Vétérans, après avoir excusé le président des Frères d'Armes, M. Louis Sion, conseiller d'arrondissement, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Monsieur Louis Sion-Arnould, le dévoué président de notre société d'anciens militaires « Les Frères d'Armes », retenu loin de nous, par les impérieuses nécessités d'importantes transactions commerciales, m'a prié de vous transmettre à tous, l'expression de ses regrets les plus sincères.

Il m'a confié aussi la noble mais délicate mission de prendre la parole en son nom au cours de cette belle et imposante cérémonie.

N'ayant ni l'éloquence ni les mâles accents de notre sympathique conseiller d'arrondissement je réclame toute votre bienveillante indulgence pour ces quelques mots inspirés par l'émotion que j'éprouve à la vue de cette impressionnante démonstration qui se déroule sous nos yeux.

A cette époque de l'année où tout dans la nature nous porte à la mélancolie, à la tristesse, notre pensée se reporte instinctivement vers les êtres qui nous furent chers, vers nos bien-aimés disparus. Nous voyons comme en un rêve défiler devant nous, nos camarades d'enfance, nos amis de jeunesse, tous ceux que nous avons connus. Leurs noms se succèdent et nous aimons à retracer les traits de leur physionomie, nous revivons le temps d'autrefois qui réveille en notre âme de douces ou de pénibles émotions. A ces souvenirs nos yeux se mouillent de larmes et nos lèvres murmurent une prière qui s'envole suppliante vers le Dieu d'infinie miséricorde. Soudain notre cœur de soldat et de Français bat plus vite car il vient d'évoquer le souvenir d'un compagnon, d'un frère tombé au champ d'honneur ! Et unissant dans un même élan d'admiration et de patriotique fierté tous ceux qui ont eu la même fin glorieuse, nous nous découvrons pleins de respect et de recueillement devant les restes de tous ces braves qui, sous les nobles plis du drapeau tricolore ont, sans crainte comme sans regret offert leur vie en holocauste sur les champs de bataille pour sauver leur mère Patrie.

Les uns sont tombés glorieusement dans l'énivrement de la bataille, d'autres, héros obscurs, ont été fauchés par la mitraille sans avoir pu goûter les joies et l'allégresse de la victoire ; d'autres encore ont supporté avec patience et courage les tourments de la captivité, ont souffert sans plainte et jusqu'au bout les suites cruelles de leurs terribles blessures.

Ils avaient tous compris ces grands cœurs combien est noble et belle la mission du soldat. Ils savaient que la France en déposant entre leurs mains vaillantes l'honneur du Drapeau, leur confiait aussi la sublime mission de protéger et de défendre tout ce que ce drapeau représente et renferme dans ses plis sacrés, c'est-à-dire les gloires de notre histoire nationale, la plus belle du monde, la grandeur des siècles passés, la fierté, la noblesse, l'héroïsme et la bravoure de nos aïeux, la foi inébranlable de nos pères ; en un mot tout ce qui constitue le patrimoine de notre grande France : le merveilleux ensemble qui compose la nation, sa constitution, ses lois qui doivent protéger le faible, faire respecter tout ce qui est noble et juste, ses institutions qui défendent la richesse du sol, l'industrie, le commerce, le groupement des citoyens, des familles, la liberté de chacun.

Dans le mot de Patrie, ils avaient senti vibrer dans leur âme tout ce qu'ils avaient de plus cher au cœur. Sans s'arrêter à de mesquines divergences d'opinions, répétant les paroles du poète : « Oui toujours une mère est belle pour son fils », et plaçant bien haut leur idéal, dans l'azur de leur drapeau, ils sont partis, allègrement, portant au cœur l'amour sacré de la Patrie. Avançant toujours, malgré les obstacles sans nombre, les balles, les obus, la mitraille, bravant la douleur, les blessures, les privations de tous genres, ils ont marché à travers tout, jusqu'à ce que, épuisés, ils sont tombés, donnant leur sang, goutte à goutte et sans compter pour leur France bien-aimée ! Ils sont tombés comme des héros, au champ d'honneur, la tête haute et face à l'ennemi, heureux et fiers du devoir accompli.

Le voilà, Messieurs, le véritable patriotisme qui s'immole sans plainte et sans murmure pour repousser l'envahisseur, conserver intact l'honneur du Drapeau et sauver la Patrie.

Et c'est avec une indicible émotion que trop souvent hélas nous écoutons le récit des imposantes cérémonies funèbres célébrées de toutes parts pour ces vaillants qui ont succombé dans les déserts brûlants de l'Afrique, sous les balles marocaines ou sous la sagaie des pirates dans les rizières du Tonkin.

De même nous saluons avec une émotion profonde ces victimes obscures du devoir qu'une épouvantable catastrophe déchire sur le pont de l'« Iéna », de la « Couronne », de la « Nive » ou condamne au supplice de la plus horrible des morts, ensevelis vivants au sein des flots dans la carapace d'acier du « Farfadet ».

En cette triste époque d'aveuglissement des esprits, où l'infâme campagne des antimilitaristes et des sans-patrie voudrait jeter le trouble et la démoralisation dans les rangs de notre vaillante armée, c'est un spectacle bien réconfortant que celui qu'il nous est donné de voir aujourd'hui. Permettez-moi, Messieurs, d'adresser les plus vives félicitations et le plus cordial merci à tous ces Vétérans, ces anciens combattants, ces gradés, ces anciens militaires de toutes armes, ces soldats de l'active et ces soldats de demain qui, unis dans un même élan de patriotisme, ont tenu à venir en si grand nombre accrocher une palme de plus au mausolée des héros et invoquer le Dieu des armées pour leurs glorieux frères d'armes, enfants d'une même Patrie, fils d'une même cité.

Les anciens Romains avaient une devise juste et sage : *Si vis pacem, para bellum*. Si tu veux la paix, prépare la guerre ; c'est-à-dire, tiens toi prêt à toute éventualité, à toute surprise, sois assez fort pour en imposer, te faire craindre de tes ennemis.

Courage donc, les jeunes !

Préparez-vous vaillamment au dur métier des armes, supportez avec virilité et force d'âme tout ce qui peut vous paraître pénible dans la vie militaire. Fiers de votre vaillant uniforme soyez de ceux sur qui l'on peut compter : toujours prêts à faire preuve en toute circonstance d'un courage intrépide, d'un dévouement à toute épreuve, d'une abnégation absolue pouvant aller s'il le fallait jusqu'à l'héroïsme pour conserver à notre chère France son premier rang à la tête des nations.

L'abondance des matières nous force à remettre à demain un grand nombre de communications très intéressantes concernant la Fête de la Toussaint et la Fête des Morts.

SAVON DU CONGO *Blanchisseur du teint* **Victor VAISSIER**

ROUBAIX

Victime de sa témérité un fraudeur se noie

Un fraudeur a été victime de son imprudence lundi matin, vers trois heures et demie.

C'est un nommé Jean-Baptiste Vermeil, surnommé « Jean le Crâneur », âgé de 19 ans, dont les parents, qu'il a quittés depuis deux mois, habitent rue des Mauroes, hameau du Crétinier, à Wattrelos.

A cette heure-là, Vermeil, qui rabattait pour un maître fraudeur, se trouvait quai du Sartel, en compagnie d'un autre individu de sa bande, et devait gagner le quai de Wattrelos.

Tandis que son camarade empruntait le pont du chemin de fer, qui, à cet endroit traverse le canal, il déclara, par bravade, qu'il passerait d'un quai à l'autre en se suspendant à la bordure du pont.

Mais quand l'autre fraudeur arriva sur le quai opposé il n'aperçut plus J.-B. Vermeil. Il remarqua seulement un léger remous à la surface de l'eau.

Sans tarder, il courut à l'estaminet Godin, situé dans le voisinage, et réclama du secours. On lui donna une perche. Mais quand il arriva à l'endroit où Vermeil avait disparu, il ne vit plus rien. Il tendit plusieurs fois en vain sa perche sur l'eau.

Les recherches opérées lundi, vers sept heures, par M. Godin et un batelier, à l'aide d'une gaffe, permirent de ramener le cadavre de J.-B. Vermeil, qui a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Les détails sur les circonstances de la mort du jeune fraudeur ont été fournis au cabaretier Godin par le second rabatteur lui-même.

Beaucoup expliquent la chute de J.-B. Vermeil dans le canal par ce fait que les douaniers, connaissant les habitudes des rabatteurs, mettent du savon sur le rebord du pont sur lequel le « Crâneur » avait voulu se glisser pour regagner l'autre rive.

Un mécanicien électrocuté

Un ouvrier mécanicien du Central Electrique, M. Meyer, demeurant 211, rue de Lannoy, était occupé lundi matin dans une salle de chez MM. Piette frères, constructeurs rue du Tilleul, à recharger des accumulateurs.

Au cours de cette opération, il toucha du front un fil électrique.

L'ouvrier tomba foudroyé sur le parquet. Sa chute fut heureusement entendue par une personne de l'établissement qui passait près de là. Le contremaître de l'usine, M. Piette, averti aussitôt, fit mander M. le docteur Lherbier. Celui-ci parvint, au bout de dix minutes, à faire reprendre ses sens à M. Meyer. Il a relevé deux brûlures à la tête et à la main, mais l'accident n'aura aucune suite grave pour M. Meyer, qui a été reconduit en voiture à son domicile.

Vaccination gratuite. — Les séances auront lieu, en novembre, les jeudis, de 4 à 5 h. du soir, et les dimanches, de 9 à 11 h. du matin, à l'ancienne école de musique.

Sous la roue d'un camion. — M. Dhendt, marchand de légumes, rue de la Conférence, 12, sortait, dimanche matin, vers 9 h., de sa remise, un camion muni d'un chargement de 1500 kilos. Un voisin, M. Joseph Borghmans, 30 ans, cour Masurel, 8, voulut l'aider. Mais, au moment où le véhicule se mettait en marche, il tomba et eut la jambe droite écrasée sous une roue qui frôla également le talon gauche.

M. Borghmans reçut aussitôt chez lui les soins d'un docteur. Celui-ci constata une fracture de la jambe droite et des ecchymoses au talon gauche.

Dépôt des tracts de la Librairie Saint-Charles à Grammont. Très intéressantes brochures sur des sujets actuels. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Le pied brisé. — Un tisserand, J.-B. Courouble, 55 ans, rue de Condé, cour Dhalluin, 4, a été trouvé, dimanche, vers 2 h. du matin, étendu sur le trottoir, à l'angle des rues de Condé et du Tilleul.

Transporté chez lui par des passants, il a reçu les soins d'un docteur qui a constaté que le malheureux avait une double fracture comminutive du pied gauche; les os sortaient des plaies. J.-B. Courouble a été conduit à l'hôpital de la Fraternité. Il a déclaré avoir été victime d'une agression. Mais on suppose qu'il a fait une chute en regagnant samedi soir son domicile.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 2 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Les vols au cimetière. — M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, a reçu, hier, une plainte de Mme Célina Dussart, ménagère, rue des Longues-Haies, 197. Celle-ci a déclaré avoir constaté un vol de deux petits sabots en porcelaine commis dans la chapelle s'élevant sur la tombe de sa fillette Louise.

Cette tombe est située dans l'allée 20, carré 18. Pour commettre ce vol, qui a dû être accompli entre vendredi et dimanche, on avait brisé un carreau de la chapelle.

Les vols au camion. — Ça recommence. Que les conducteurs veillent; car avec l'hiver va surgir à nouveau toute la bande d'individus qui, chaque année, à pareille époque, suivent les véhicules de tous genres pour y dérober des marchandises.

Samedi, deux malfaiteurs que l'on a vus fuir, mais que l'on n'a pu atteindre, ont enlevé deux pièces de flanelle blanche d'un camion de chez M. Ruffelet, expéditeur, rue Isabeau-de-Roubaix.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout.

Un pendu, rue Sainte-Elisabeth. — Au numéro 21 de la rue Sainte-Elisabeth, demeurait un ménage de chiffonniers dont le mari, Jean Beek avait 78 ans.

Hier lundi, à 3 heures de l'après-midi, la femme Beek s'en alla, laissant son mari endormi sur son lit.

Quand elle revint, à 5 heures, elle constata que la porte d'entrée de son habitation était fermée à l'intérieur.

Elle avisa les voisins qui forcèrent la serrure et purent ainsi pénétrer chez Beek.

On trouva alors le chiffonnier pendu, au moyen d'une corde à broche, au pied de son lit. Tous les soins furent inutiles. Jean Beck était mort.

On ne sait à quel mobile attribuer ce suicide.

Les constatations légales ont été faites par M. Squivée, commissaire de police du 3 arrondissement.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils SUPÉRIEUR à tous, 5, rue du Pries, LILLE

Du 1er novembre

Naissances. — Xavier Willems, rue Turgot, cour Delattre, 1. — Romain Lefebure, rue de Wasquehal, 17 bis. — Aline Meirhaeghe, rue de Mons, cour Orange, 4. — Raymonde Calmeyn, rue de la Chaussée, 44. — Victor Cnudde, rue Ste-Elisabeth, 8. — Georges Coilembier rue Toucauit, 19. — André Camberlyn, rue Buffon, 6.

Décès. — Henri Bruyant, 46 ans, rue Dammartin, 14. — Jeanne Vanderbrighe, 15 jours, rue Makellerie, cité St-Louis, 2. — Louise Moronval, 36 ans, rue de Carihem, maisons Fremaux, 4. — Simonne Tomme, 22 jours, rue de Denain, 93. — Marie Berton, 77 ans, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 2.

Du 2 novembre

Naissances. — Clémence Decreymer, rue du Pays, 32. — Ernest Boury, boulevard de Cambrai. — Louis Leclercq, rue de Bouvines cour Fontier, 24. — Agnès Nollet, rue du Pays, 22. — Albert Daegnies, rue Larochefoucauld, 70. — Simonne Stalens, rue Choiseul, cour Foveau, 29. — Eléonore Demetre, rue Alfred-Motte, 22.

Mariages. — Henri Lefebvre, employé de commerce, et Marie Mateau, couturière. — Emile Meurice, tireur, et Elvide Vandeputte, rattacheuse. — Félix Dubus, apprêteur, et Julie Lambert, ménagère. — Isidore Jovenemon, boulanger, et Hortense Callewaere, couturière.

Décès. — Georges Tiberghien, 3 mois, rue de la Vigne, cour Ste-Thérèse, 13. — Maria Balsar, 69 ans, rue de Lorraine, 43. — Auguste Vandenberghe, 83 ans; Joseph Wyttenaele, 41 ans, avenue Julien Lagache. — Charles Debarbieux, 19 ans, rue des Voges, 27.

MOREL-GOYEZ 29, rue Kuhlemoise — LILLE —
MATÉRIEL pour FÊTES.

CROIX

C'est l'inscription. — Lundi après-midi avait lieu l'inscription de la classe 1908. Les jeunes sont venus nombreux se faire tatouer... et prendre leur état signalétique. Ils étaient vous n'en doutez pas, tous très joyeux, aussi leur inscription a-t-elle duré longtemps ; à six heures enfin les derniers accomplissaient le premier acte de la vie militaire.

Dans un an.... chacun aura son tour ; en attendant la soupe à l'herbes, ils ont bu hier bien des chopes de la bière du Nord.

Coups de revolver. — Pendant la nuit de dimanche à lundi, les habitants du quartier de l'Allumette, près de la barrière, entendaient vers 2 heures du matin, plusieurs coups de revolver suivant et précédent des cris de : « Au secours ! ». Est-ce une attaque d'apaches contre un passant attardé ? C'est ce que nous avons voulu savoir. Notre enquête nous a révélé que c'était tout bonnement un mari qui.... battait sa femme ; les coups de feu avaient été tirés en l'air... M. Florent C..., sera probablement poursuivi pour port d'armes prohibées.

On vole. — Des malfaiteurs ont enlevé chez M. L. Quique, journalier, rue de Thionville, 1 matelas, 1 drap, 3 couvertures et 1 couvre-lit d'une valeur de 100 à 120 francs pour le tout.

Le cuivre. — Un estaminet inoccupé de la rue de Thionville, à l'angle de la rue d'Arcole, a reçu la visite des cambrioleurs qui ont emporté une lyre et un robinet en cuivre.

FLERS-BREUCQ

Contravention a été dressée à la charge du propriétaire de l'automobile 239 D-8 qui, hier après-midi, faisait du 39 kilomètres 600 à l'heure sur la route de Lille.

TOURCOING

UNE NUIT TRAGIQUE

UN HOMME EN DANGER DE MORT

Edouard Debeels, 31 ans, rattacheur, époux divorcé d'Antoinette Duchâtel, contracta samedi une union civile avec Clémence Debruyckère. Dans la soirée, avant de se mettre à table, les gens de la noce, au nombre de 18, se réunirent à l'estaminet Hurateman, rue de Menin, 168. Ils y prirent des consommations et chantèrent des romances.

Trois hommes : Gustave Hornaert, 31 ans, tisserand, rue Saint-Sylvestre, à Halluin ; Albéric Vandeputte, 31 ans, terrassier, rue des Flandres, et un certain Auguste, dit le Roncquois, firent soudain irruption dans le cabaret et tentèrent de troubler la fête.

Il ne leur fut pas répondu et l'on sortit pour prendre le repas chez Edouard Debeels, rue des Flandres, 30.

Tandis que ce repas se prolongeait, sur les deux heures du matin, la porte s'ouvrit brusquement et un homme s'avança jusque dans la salle du festin. C'était Vandeputte. « Nous voulons à boire », dit-il. — « Ce n'est pas ici un cabaret », lui fut-il répondu, et on le mit à la porte. Les invités étaient à peine remis à table que la porte s'ouvrit de nouveau. Cette fois Vandeputte était accompagné de Gustave Hornaert et d'Auguste le Roncquois. Les intrus étaient menaçants, et un jeune garçon, Théophile Delobel s'écria, s'adressant à Edouard Debeels (Debeels est une altération de Delobel par suite d'une erreur d'état-civil) : « Mon oncle, prends garde, l'un des trois a un couteau. »

Edouard Debeels, son frère Théophile Delobel et Camille Debruyckère, se levèrent de table. Le premier s'arma d'un tisonnier et en asséna un coup sur la tête d'Hornaert. Les agresseurs sortirent. Sur la rue une rapide et violente dispute se produisit éveillant les voisins. Vandeputte et Auguste le Roncquois prirent la fuite. Quant à Hornaert, il était étendu sur le sol.

Une voisine, Mme Boie, le releva et en attendant l'arrivée de la police lui donna quelques soins chez elle.

Les agents ne tardèrent pas à arriver avec une civière pour transporter le blessé au poste. Le docteur Hurlez constata une plaie du cuir chevelu pratiquée avec un instrument contondant, le tisonnier, mais il remarqua également quatre plaies pénétrantes de la région thoracique gauche, ces dernières ont perforé la plèvre et l'une d'entre elles a lésé le poumon. L'état du blessé est fort grave ; ses jours sont en danger.

Hornaert a été transporté à l'hôpital. Lundi matin son état ne s'était pas amélioré.

L'enquête de police a amené l'arrestation d'Albéric Vandeputte lequel a déclaré avoir passé la soirée de samedi en compagnie de ses deux amis dans divers cabarets de la rue de Menin. En dernier lieu il se trouvait, vers 4 heures 1/2, à l'estaminet Baisez, 152, rue de Menin. Le tenancier de ce débit est le beau-frère de la femme divorcée d'Edouard Debeels.

Après avoir fourni ces indications, Vandeputte a été remis en liberté provisoire.

Une autre arrestation qui, celle-là, a été maintenue, a été opérée. C'est celle de Camille Debruycker, 22 ans, tapisseur, rue de la Latte, 70. Après avoir opposé des dénégations, il avoua avoir frappé Hornaert avec un couteau de table. La police a fait saisir quatre couteaux au domicile d'Edouard Debeels. L'un de ceux-ci est muni d'une lame affilée, mais il paraîtrait que le sang dont il portait la trace provient de lapins écorchés pour le repas de noce.

Le parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, a opéré une descente à Tourcoing lundi, à cinq heures de l'après-midi.

M. Delalé a appris les détails de la nuit tragique par les journaux. Il est étonné de n'avoir pas été renseigné par le commissaire central. A quoi sert-il donc, le commissaire central ?... Le provocateur est Vandeputte, dit M. Delalé, comment se fait-il qu'il ne soit pas ici ?

Le commissaire central demeure bouche bée. Des agents cyclistes partent à la recherche de Vandeputte et reviennent bredouille. Le juge d'instruction ne cache pas son mécontentement de n'avoir pas été tenu au courant d'une affaire aussi grave et dont la vie d'un hommes est l'enjeu. Singulière police ! Police politique, Monsieur Delalé ! Informez-vous.

Camille Debruycker, qui avait avoué avoir porté des coups de couteau à Hornaert, est revenu sur ses aveux. Sa négation est très catégorique.

Du reste, Debruycker est assez simple d'esprit et il est probable qu'il a été poussé à confesser sa culpabilité pour sauver l'un de ses parents.

Le blessé, lundi soir, est toujours dans un état grave. Il a pu cependant donner des indications sur la scène sanglante de la nuit de samedi à dimanche. Ces indications sont peu précises ; elles n'incriminent pas Camille Debruyckère.

Le mystère s'empare de l'affaire. Du reste l'insuffisance du commissaire central est notoire en la circonstance.

M. Delalé interroge le blessé vers 6 h. du soir. Hornaert a été frappé sur la rue par les gens de la noce qui étaient tous armés de couteau. Confronté avec Camille Debruyckère, il ne reconnaît pas ce dernier. Du reste Camille Debruyckère accuse maintenant Théophile Delobel. Il fait le geste qu'il a vu, dit-il, accomplir par celui qu'il dénonce.

On amène enfin Albéric Vandeputte. Celui-ci parle flamand. Le sous-brigadier de police Engelsere sert d'interprète. Ses déclarations sont contrôlées et trouvées exactes. Il voulait simplement s'amuser avec les gens de la noce : il ne connaît ni Gustave Hornaert, ni Auguste le Roncquois : ce sont des amis de rencontre ; s'il n'a pas été blessé, c'est qu'il a pris la fuite avec Auguste pour échapper aux couteaux des gens de la noce.

M. Delalé a prié M. Niéderst, commissaire de police, d'entendre les gens de la noce. Quant à Camille Debruyckère, il l'a fait remettre en liberté.

Et voilà la justice bien ennuyée. Elle se trouve prise dans un imbroglio qu'un peu de perspicacité de la part du commissaire central lui aurait évité.

Cours d'adultes de Notre-Dame. — On nous prie d'annoncer que les cours de cette semaine commenceront à 7 h. pour finir à 8 h. afin de permettre aux auditeurs de suivre les exercices de la retraite paroissiale.

Jeunesse Sportive Notre-Dame de Lourdes. — L'équipe première a été battue par une équipe amie par 5 buts à 1.

L'équipe 2 a été battue par l'équipe correspondante du Junior Athlétic Tourquennois par 2 buts à 0.

— Mardi 3 courant, à 8 h., réunion obligatoire pour les équipiers premiers chez Demmetre, rue Ingres.

La Ligue Vélocipédique Tourquennoise, 122 rue de Gand, à Tourcoing, fait le communiqué suivant :

« Il est rappelé aux cyclistes de la région que ladite Ligue est affiliée à l'Union des Sociétés françaises des Sports Athlétiques et qu'à ce titre ses membres jouissent des avantages que procure ladite Union, particulièrement celui de pénétrer en Belgique en franchise avec sa machine, soit vélocipède, soit motocyclette. En effet, l'U. S. F. S. A. délivre directement aux membres de la L. V. T. une carte d'identité leur octroyant le susdit avantage. Il suffit au cycliste qui le désire de verser 0,50 au siège de la L. V. T., de fournir la description de la machine et de joindre à sa demande sa photographie et un certificat légalisé de résidence en France. Cette dernière formalité est absolument nécessaire pour éviter que les Belges travaillant en France et séjournant en Belgique ne fraudent leur pays de taxe due par les cyclistes habitant au-delà de la frontière.

Orphéonistes Orick-Sicks. — Ce soir mardi, à 8 h. 1/2, répétition générale urgente en vue de la fête de Sainte-Cécile.

Les vols de laine. — La police tait, cache les vols. Il est de bon ton pour M. le Commissaire central de faire croire que, depuis son arrivée à Tourcoing, tout le monde est vertueux.

Malgré cet enfantillage on vole chaque nuit et la presse apprend, de ci de là, certain des exploits des malfaiteurs.

La nuit dernière, 30 kilos de laine ont été volés à la gare des Francs sur un wagon appartenant à MM. Ch. Tiberghien et fils, rue de Lille.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, les agents Olivier et Wattel, de service, vers 1 h. du matin, virent dégringoler cinq individus du talus du chemin de fer, rue de la Tossée. Comme ils ne peuvent les atteindre, ils courent à la cabine téléphonique de la rue de Roubaix et appellent du renfort. Des agents cyclistes arrivent et battent le quartier. Mais les voleurs sont loin. Ils ont volé chez M. Destombes-Grau, filateur, rue des Cartiers, trois balles de 80 kilos de laine filée représentant une valeur de 1200 francs.

Vagabond. — Les agents de sûreté Laverze et Scritte ont arrêté, vendredi à minuit, près de la gare, Charles Flauw, 27 ans, chaudronnier, sans domicile fixe.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 31 octobre

Naissance. — Liétar Gérard, rue de Metz, 16.

Mariages. — Dewinter Camille, rattacheur et Germonprez Berthe, soigneuse. — Duethe Aimable, teinturier et Vandenberghe Madeleine, ménagère. — Delcour Emile, journalier et Savary Rose, doubleuse.

Décès. — Beernaert Désiré, 9 ans, rue de Gand, 69. — Liétart Clémence, 71 ans, rue Arago, 19. — Stock Virginie, 65 ans, rue Carnot, 34. — Prouvost Philomène, 68 ans, rue du Petit-Village, 18. — Herbaux Catherine, 95 ans, rue de Roubaix, 65. — Leliart Jacques, 67 ans, rue du Clinquet, 391.

du 2 novembre

Naissances. — Gheeraet Lucien, rue d'Isly, 9. — Planquart Marguerite, rue de la Croix-Blanche, 158. — Michels Jean, rue du Halot, 8. — Demex Paul, rue du Petit-Village, 112. — Mathieu Denise, rue du Sentier, 6.

Décès. — Desmet Marie, 28 ans, s. p., rue des Flandres, 24. — Schoombaere Juliette, 19 ans, soigneuse, rue Nationale, 122. — Cornard Gustave, 14 ans, s. p., id. — Marteaux Félicité, 84 ans, rue du Brun-Pain, 186. — Pierrache Henri, 2 mois, rue de Renaix, 2e cour d'Halluin, 11. — Coulembier Sébastien, 72 ans, s. p., rue de Gand, 182.

AUX DEUX RENARDS
(Voir en dernière page l'annonce)

ROUSBECQUE. — Naissances. — Marie Bonnel. — Maurice Braets.

HALLUIN. — Du 2 novembre. — Naissance. — Raes Maurice, chemin des Meurins.
Mariage. — Deprost Jules, 21 ans, tisserand, et Debacker Blanche, 20 ans, tisserande.

RONCQ. — Du 2 novembre. — Naissances. — Michel Breyne, au Faubourg. — Camille Vandecappelle, Pied-de-Bœuf. — Marcel Lernould, sentier de Linselles.
Décès. — Marie Vangheluwe, 40 ans, au Faubourg.

MOUVAUX

Accident du travail. — M. Muylle Arthur, 16 ans, rattacheur chez M. Herbaux, filateur à Tourcoing, contusion de la jambe droite par le chariot du métier. 10 jours de repos; docteur A. Butruille.

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
31, rue Royale, 31, LILLE

LILLE

AGRESSION OU ACCIDENT

Lundi matin vers 8 heures, des soldats du 6e chasseurs à cheval, qui se rendaient au potager militaire, dans les fortifications de la porte de Gand, aperçevaient un homme étendu sur le sol.

Outre de nombreuses contusions sur tout le corps, il avait le bras droit fracturé.

Cet homme, un briquetier de Croix, Jean Masschelein, 40 ans, fut conduit immédiatement à l'hôpital Saint-Sauveur par les soins de la police.

Il déclara à M. Marmontel, commissaire de police de la place Saint-Martin, que dimanche soir vers sept heures, il avait été attaqué par trois individus qui, après l'avoir terrassé, lui avaient dérobé une somme de 8 francs et l'avaient ensuite précipité dans le fossé profond de 12 mètres.

Ces déclarations n'ont pas paru bien sincères au commissaire de police qui se réserve d'interroger à nouveau le blessé aujourd'hui.

On a trouvé en effet, sur le blessé, sa montre et son porte-monnaie contenant cinquante centimes.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 2 novembre

UN ESCROC

Un sieur X..., 22 ans, n'avait pas jusqu'ici fait parler de lui. Il appartient à une honorable famille de Roubaix. Dernièrement il fit fabriquer un timbre en caoutchouc ayant en tête d'une société « La Fraternité Mixte de Tourcoing ». La société n'existe plus depuis deux ans, mais il réussit cependant à se faire remettre des sommes relativement importantes.

Depuis son arrestation sa famille est intervenue pour dédommager les personnes trop confiantes.

X... est condamné à six mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

UN OUVRIER INFIDÈLE

M